

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
au Saguenay—
Lac-Saint-Jean :
mise à jour 2004

Juin 2004

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local au Saguenay—Lac-Saint-Jean* édité en mars 2002.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Christine Chabot

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Nancy Girouard

Guyline Grenier

Clémence Lemieux

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-42971-0

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION	9
CHAPITRE PREMIER – DÉMOGRAPHIE	11
1.1 Évolution de la population	11
1.2 Population immigrée	12
1.3 Structure des familles	12
CHAPITRE II – ÉCONOMIE ET EMPLOI	15
CHAPITRE III – PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	17
3.1 Indicateurs du marché du travail	17
3.2 Régime de travail	18
3.3 Répartition professionnelle	18
3.4 Travail autonome	19
CHAPITRE IV – SCOLARITÉ	21
4.1 Évolution de la scolarité	21
4.2 Scolarité et situation à l'emploi	21
CHAPITRE V – REVENU	23
5.1 Revenu moyen d'emploi	23
5.2 Revenu moyen total	23

CHAPITRE VI – INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	25
6.1 Santé physique et mentale	25
6.2 Violence	25
CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	29
CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL	31
Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour permettre l'analyse différenciée selon les sexes nécessaire à l'adaptation des politiques et des programmes.....	32
Cible d'intervention 2 : Analyser la situation des jeunes femmes de façon à être en mesure de mettre en place les moyens pour soutenir leur intégration socioprofessionnelle et leur participation sociale.....	33
Cible d'intervention 3 : Améliorer la participation des femmes au développement des collectivités, notamment par leur intégration au marché du travail et par l'augmentation de leur représentation dans les lieux de pouvoir.....	37
Cible d'intervention 4 : Tenir compte des caractéristiques des femmes défavorisées lors de la détermination et de la mise en œuvre des moyens pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.....	41
Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent.....	42
CONCLUSION.....	47
ANNEXE I.....	49
BIBLIOGRAPHIE	69

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Saguenay – Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
ATF	Accès-Travail-Femmes
C.S.	Commission scolaire
CACVF	Comité aviseur de la condition de vie des femmes
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAR	Conférence administrative régionale
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CQDD	Centre québécois de développement durable
CRCO	Conseil régional de concertation et de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CREPAS	Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DSP	Direction de la santé publique
E-Q	Emploi-Québec
FDR-02	Femmes et développement régional
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

MAMSL	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
MFER	Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MRCI	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MRÉG	Ministère des Régions
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PQDCS	Programme québécois de dépistage du cancer du sein
PROS	Plan régional d'organisation des services
RAJ	Regroupement-Action-Jeunesse
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SEMO	Service externe de main-d'oeuvre
SITS	Société inter-municipale de transport Saguenay
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

INTRODUCTION

En mars 2002, le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, ont aussi été rendues publiques les données du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2001, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, constituée de 140 140 femmes et de 138 145 hommes, représentait 3,8 % de la population totale du Québec.

La majorité de la population régionale (59,9 %) était concentrée dans l'une des quatre municipalités régionales de comté (MRC) qui la composaient : Le Fjord-du-Saguenay.

Après avoir connu, pour ainsi dire, une stagnation de sa population entre 1991 et 1996 (+ 0,2 %), alors que le Québec enregistrait une hausse (+ 3,5 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean a subi une diminution démographique de 2,9 % entre 1996 et 2001, alors que le Québec accroissait sa population de 1,4 %.

Tout en regroupant des parts plus élevées qu'au Québec de jeunes de 15 à 19 ans (7,7 % c. 6,4 %) et de 20 à 24 ans (7,1 % c. 6,7 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte dorénavant une plus faible proportion d'enfants de 0 à 14 ans (17,5 % c. 17,8 %), ce qui n'était pas le cas lors du dernier recensement (20,4 % c. 19,2 %). Cet élément, combiné au fait que la région compte une moins grande part de 25 à 34 ans (10,6 % c. 12,7 %), la génération la plus susceptible de s'établir et de procréer, laisse entendre qu'elle est engagée dans un processus de vieillissement. Bien que le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte toujours pour l'instant un plus faible pourcentage de 65 ans et plus (12,6 % c. 13,2 %), la différence avec le Québec sur ce plan s'est tout de même beaucoup atténuée depuis 1996 (10,5 % c. 12,1 %).

On remarque que, de 1991 à 2001, la proportion de 0 à 14 ans a diminué de 6,1 points de pourcentage dans la région, tandis que la proportion de 65 ans et plus gagnait 3,8 points, marquant ainsi des changements beaucoup plus prononcés qu'au Québec (respectivement - 2,2 points et + 2,1 points). De plus, pendant la même période, la proportion de 25 à 34 ans a reculé de 7 points au Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors qu'au Québec elle régressait de 5,3 points.

Tout de même, en 2001, toutes les MRC à l'exception de la plus peuplée, Le Fjord-du-Saguenay, continuent de rassembler des parts de 0-14 ans supérieures au Québec, la proportion la plus élevée se remarquant dans Maria-Chapdelaine (18,3 %), qui détient aussi les plus grands pourcentages de 15-19 ans (8,5 %) et de 20-24 ans (7,4 %). Le Domaine-du-Roy, qui se classe au deuxième rang régional pour ce qui est de la présence de jeunes, affiche par surcroît la plus faible proportion de 65 ans et plus (12,1 %). Mentionnons que, dans aucune MRC, le pourcentage de population âgée n'atteint la moyenne québécoise.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le taux de féminité est inférieur à celui du Québec (50,4 % c. 51,2 %). En fait, par rapport au Québec, les proportions de femmes sont moins élevées dans la région pour tous les groupes d'âge, à l'exception des 65-69 ans et des 70-74 ans.

La sous-représentation des femmes est particulièrement flagrante chez les 20-24 ans (47,4 %), mais aussi chez les 25-29 ans (49,5 %) et les 30-34 ans (49,7 %), ce qui a évidemment des conséquences énormes pour le renouvellement de la population régionale. Ajoutons que, de 1991 à 2001, le taux de féminité des 25 à 34 ans est passé de 50,3 % à 49,6 %, une diminution de 0,7 point, alors que celui du Québec demeurait stable (50,1 %).

Comme au Québec, le taux de féminité a tendance à augmenter avec l'âge, pour culminer dans le groupe des 75 ans et plus (62,1 %), quoique de façon moins marquée qu'au Québec (64,5 %). Soulignons que, de 1991 à 2001, le taux de féminité des 65 ans et plus a gagné 0,8 point, alors qu'au Québec, il reculait de 0,7 point.

(voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

Au nombre de 1 985, les personnes immigrées ne représentaient que 0,7 % de la population régionale en 2001 (c. 9,8 % au Québec), le Saguenay-Lac-Saint-Jean se classant 15^e parmi les 17 régions du Québec en ce domaine.

De 1991 à 2001, la région a tout de même connu un accroissement de sa population immigrante, un peu supérieur à la moyenne québécoise (20,7 % c. 19,6 %).

Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (56,9 % c. 50,7 %), contrairement à ce qu'on observe pour la population régionale.

De 1991 à 2001, le taux de féminité de cette population a gagné 10,1 points dans la région, comparativement à 1,1 point au Québec. Il serait intéressant de mesurer l'impact de l'adoption internationale sur ce phénomène.

(Voir tableau 4 en annexe)

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

En 2001, la région comptait 51 660 familles avec au moins un enfant, un recul par rapport à 1996 nettement plus prononcé que dans l'ensemble du Québec (-7,5 % c. -1,4 %). Cette situation est sans doute liée au vieillissement de la population et à la sous-représentation des 25-34 ans, notamment des femmes de cet âge, parmi la population régionale.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a une proportion de familles monoparentales plus faible que celle de l'ensemble du Québec (22,1 % c. 26,5 %).

Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a augmenté plus lentement dans la région (+ 1,8 point c. + 2,5 points).

La région rassemble aussi une proportion de familles monoparentales avec chef féminin inférieure à celle du Québec (77,2 % c. 79,5 %).

La proportion de familles monoparentales avec chef féminin a subi, de 1996 à 2001, une diminution similaire dans la région et au Québec (- 1,8 point c. - 1,9 point).

Les familles biparentales et celles dirigées par une femme seule sont proportionnellement plus nombreuses dans la région qu'au Québec à ne compter qu'un seul enfant. Par contre, on rencontre plus fréquemment au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'au Québec des familles de deux enfants ou de trois enfants et plus ayant un homme seul à leur tête.

(Voir tableau 5 en annexe)

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Le nombre d'emplois disponibles au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en augmentation depuis 1995, a atteint un plafond en 2000. Les bulletins sur le marché du travail¹ produits par Emploi-Québec pour les années 2001 et 2002 indiquent une détérioration des conditions du marché de l'emploi, contrairement à l'ensemble du Québec qui vit une amélioration constante. Ce sont les secteurs qui constituent la base économique de la région qui ont été particulièrement touchés.

L'inquiétude appréhendée d'assister à un recul du marché de l'emploi après la fin du chantier de construction de l'aluminerie d'Alcan à Alma en 2001 s'est avérée. Le conflit canado-américain sur le bois d'œuvre a amené la mise à pied de nombreux travailleurs. La conjonction des nouvelles technologies industrielles et de la mondialisation de la production a eu un effet négatif sur l'emploi dans la région. Les annonces de fermeture, d'abord de l'Usine Port-Alfred d'Abitibi Consol pour un temps indéterminé en décembre 2003, et des cuves Söderberg d'Alcan à Jonquière en janvier 2004 privent la région de 1 200 emplois directs.

La mauvaise conjoncture de l'emploi a particulièrement été défavorable aux travailleurs de 30 ans et plus. La situation de l'emploi chez les femmes, qui s'était améliorée au cours des dernières années, a subi un léger recul en 2002, mais nettement moins que celui vécu par les hommes (- 0,8 % c. - 2,4 %). L'écart avec le taux d'emploi des femmes du Québec ne s'est cependant pas rétréci. Les femmes, tout comme les jeunes, font toujours partie des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi.

Les secteurs de l'enseignement, de l'administration publique, ainsi que de l'hébergement et de la restauration, comme celui de la construction connaissent des difficultés. Depuis 2002, ce sont les secteurs de la santé, du commerce et des services professionnels scientifiques et techniques qui affichent une progression². Emploi-Québec prévoit cependant une croissance de l'emploi trois fois moins rapide pour la région que pour l'ensemble du Québec.

Emploi-Québec, dans ses *Perspectives professionnelles*³, prévoit que 16 000 emplois pourraient être disponibles pour les années 2002 à 2006. De ce nombre, 75 % (12 000) viendraient remplacer la main-d'œuvre ayant quitté le marché du travail pour cause de retraite ou de décès et 25 % (4 000) seraient de nouveaux emplois créés. Il est difficile cependant de prévoir si les fermetures d'usines annoncées auront une influence négative importante sur cette prédiction.

¹ Emploi-Québec. *Bulletin régional du marché du travail Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bilan 2001*, volume 22, numéro 2 et Emploi-Québec. *Bulletin régional du marché du travail Saguenay–Lac-Saint-Jean, troisième et quatrième trimestres 2002, Bilan 2002, Volume 23, numéro 2*.

² *Idem*.

³ Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Perspectives professionnelles 2002-2006, Information sur le marché du travail*.

Les besoins en nouvelle main-d'œuvre se retrouveront en plus grande proportion dans les postes demandant une formation universitaire et dans ceux demandant une formation de niveau secondaire.

Les catégories professionnelles où la demande pourrait être la plus forte et où le taux de chômage actuel est le plus faible sont celles reliées aux sciences naturelles et appliquées où la main-d'œuvre actuelle est majoritairement masculine et celles du secteur de la santé où la main-d'œuvre est majoritairement féminine.

CHAPITRE III

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les taux d'activité (49,8 %) et d'emploi (43,6 %) des femmes de la région sont nettement inférieurs à ceux des Québécoises (respectivement 57,7 % et 53,2 %), alors que leur taux de chômage est plus important (12,4 % c. 7,7 %). Ce constat s'applique à toutes les MRC et à tous les groupes d'âge. Seule la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche de moins bons indicateurs du marché du travail chez les femmes.

La MRC où les indicateurs des femmes sont les plus favorables est le Domaine-du-Roy, quoiqu'ils demeurent inférieurs à ceux du Québec. À l'inverse, c'est dans Maria-Chapdelaine que la situation de la main-d'œuvre féminine semble la plus difficile.

Les taux d'activité et d'emploi des femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont également plus faibles que ceux des hommes de la région (respectivement 68,1 % et 58,1 %). Soulignons en outre qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est de 18,3 points, comparativement à 13,4 points au Québec, alors que la différence entre leur taux d'emploi s'élève à 14,5 points, comparativement à 11,7 points au Québec.

Comme au Québec, le taux de chômage des femmes de la région est plus faible que celui des hommes (12,4 % c. 14,7 %), mais la différence est un peu plus marquée dans la région (- 2,3 points c. - 1 point).

De 1996 à 2001, le taux de chômage des femmes et des hommes du Saguenay-Lac-Saint-Jean a moins reculé (respectivement - 2,1 points et - 1,1 point) qu'au Québec (- 3,5 points pour les femmes et - 3,6 points pour les hommes).

Pendant la même période, le taux d'emploi des femmes de la région a moins augmenté que chez les Québécoises (+ 3,4 points c. + 4,7 points), comme du reste chez les hommes (+ 0,7 point dans la région c. + 3,1 points au Québec).

On remarque d'ailleurs que, loin de s'atténuer avec le temps, l'écart entre les taux d'emploi des femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et celles du Québec est inversement proportionnel à l'âge.

En observant l'évolution des taux d'emploi de 1996 à 2002, on constate que, peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, les taux d'emploi des femmes de la région sont toujours plus bas que ceux des Québécoises.

Les taux d'emploi de la main-d'œuvre féminine du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont également inférieurs à ceux de la main-d'œuvre masculine, à une exception près (les 15 à 19 ans en 2002). C'est dans la population des 45 ans et plus que l'écart est le plus

marqué, probablement en raison des difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes. Par contre, les différences tendent à s'atténuer dans les groupes les plus jeunes.

Alors qu'au Québec, pendant les années étudiées, la progression du taux d'emploi a été constante chez les femmes et ce, dans tous les groupes d'âge, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, seules les 20-29 ans et les 30-44 ans ont bénéficié d'une telle évolution.

(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

Les femmes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean travaillent à temps partiel beaucoup plus que leurs homologues masculins (35,6 % c. 13 %) et même nettement davantage que les Québécoises (27,9 %).

De 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a diminué, mais plus lentement dans la région qu'au Québec (-1,8 point c. -2,7 points).

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

Le taux de féminité de la main-d'œuvre du Saguenay-Lac-Saint-Jean est inférieur à celui du Québec (42,7 % c. 46,2 %). Depuis 1996, la part des femmes dans la population active a augmenté à peu près au même rythme que celle de l'ensemble du Québec (+1,4 point c. +1,2 point).

Tout comme les Québécoises, les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont largement concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (24,8 %) et dans le secteur de la vente et des services (33,9 %).

Les taux de féminité dans ces deux secteurs, qui atteignent respectivement 74 % et 58,9 % dans la région, sont supérieurs à ceux enregistrés au Québec (71,8 % et 54,4 %), ce qui démontre que les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean y sont davantage concentrées que les Québécoises.

Le taux de féminité le plus élevé, qui se remarque dans le secteur de la santé (78,3 %), dépasse aussi celui du Québec (77,9 %), tandis que le plus bas, qui se trouve dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (4,2 %), est inférieur à la moyenne québécoise (7,3 %).

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel : de la gestion; des sciences naturelles; paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement; des métiers, des transports et de la machinerie; ainsi que du secteur primaire. Cependant, les taux de féminité régionaux dans ces secteurs demeurent tous

inférieurs à ceux du Québec, à l'exception de la gestion et du domaine paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement.

Par contre, la proportion de travailleuses a diminué parmi le personnel : de secrétariat et de bureau; des aliments, des boissons et du tourisme; ainsi que de soutien familial et de garderie. Malgré tout, ces champs d'activité conservent des taux de féminité plus élevés dans la région qu'au Québec.

L'ensemble de ces informations confirme que la ségrégation professionnelle touche davantage les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean que celles du Québec.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 1,5 % des femmes dans la population active du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comparativement à 3,4 % pour leurs homologues masculins.

Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 4 % de la main-d'œuvre féminine régionale, comparativement à 5,3 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.

Dans l'ensemble du Québec, on remarque une plus grande proportion de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est quasi demeurée stable chez les femmes et les hommes de la région (- 0,1 point) ainsi que chez les Québécois (- 0,2 point), tandis qu'elle ne connaissait aucun changement chez les Québécoises.

Pendant la même période, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société n'a pas bougé chez les femmes de la région, alors qu'elle marquait une légère augmentation chez les femmes du Québec (+ 0,4 point). Chez les hommes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec, la part de cette catégorie de travailleurs subissait une très légère baisse (- 0,3 point dans les deux cas).

C'est dans Maria-Chapdelaine qu'on trouve la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (1,9 %), un pourcentage qui demeure cependant sous la moyenne québécoise, et la plus grande part de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (6,2 %), qui dépasse ce qui est observé au Québec.

Lac-Saint-Jean-Est et Le Fjord-du-Saguenay rassemblent les plus faibles parts de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (1,5 %), alors que cette

dernière affiche aussi le plus petit pourcentage de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (3,6 %).

(Voir tableau 10 en annexe)

C H A P I T R E I V

S C O L A R I T É

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

La proportion de femmes de la région ayant fait moins de 9 années d'études est semblable à celle des Québécoises (15,5 % c. 15,9 %), alors que proportionnellement davantage de femmes de la région que du Québec ont fait entre 9 et 13 années d'études (36,4 % c. 34,1 %) et ont poursuivi des études postsecondaires (39,2 % c. 36,7 %). Par contre moins de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (8,9 %) que du Québec (13,3 %) détiennent un diplôme universitaire et cette situation se maintient dans tous les groupes d'âge.

Par rapport à leurs homologues masculins, les femmes de la région ont proportionnellement moins fait des études postsecondaires (39,2 % c. 41,4 %) et obtenu un grade universitaire (8,9 % c. 9,6 %). Cependant, la situation est vraisemblablement en voie de changer puisque dans les groupes d'âge plus jeunes, les femmes devancent dorénavant les hommes pour la proportion d'études postsecondaires et de grade universitaire.

On remarque une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes et les hommes du Saguenay-Lac-Saint-Jean que pour celles et ceux du Québec. En conséquence, il y a en 2001 une plus grande proportion qu'en 1996 de femmes de la région et du Québec détenant un grade universitaire ou ayant poursuivi des études postsecondaires, alors qu'on remarque une plus faible proportion ayant fait moins de 9 années d'études.

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

Toutes catégories d'âge confondues, le taux d'emploi des femmes et des hommes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme du Québec, augmente en fonction de la scolarisation, alors que le taux de chômage est inversement proportionnel à la poursuite des études. Ce phénomène se reproduit dans toutes les MRC.

Comme au Québec, le taux de chômage des femmes et des hommes de la région diminue en fonction de l'âge et ce, quelle que soit la scolarisation, à une exception près (les hommes de 30 à 44 ans du Saguenay-Lac-Saint-Jean ayant complété moins d'une neuvième année d'études).

L'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin s'atténue avec l'allongement de la scolarité, le moindre se remarquant parmi les personnes ayant un grade universitaire et ce, tant au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'au Québec.

Contrairement au Québec où, peu importe la scolarisation, le taux de chômage féminin est toujours inférieur au taux masculin, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le taux de chômage

des femmes détenant un grade universitaire est supérieur à celui des hommes (7,2 % c. 5 %) et ce, dans toutes les MRC.

Si les taux d'emploi des femmes de la région sont toujours moins élevés que ceux des Québécoises, c'est parmi les femmes ayant un grade universitaire que l'écart est le moins marqué (76,9 % c. 78,1 % au Québec).

De même, alors que dans toutes les catégories de scolarisation le taux de chômage des femmes de la région est plus élevé que celui des Québécoises, la différence la moins prononcée se remarque chez les diplômées universitaires (7,2 % c. 4,5 %).

(Voir tableaux 11 et 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

En 2001, les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean touchaient un revenu moyen d'emploi de 19 792 \$, qui représentait 85 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises (23 282 \$), alors que les hommes de la région, avec 34 312 \$, obtenaient 98,9 % du revenu moyen d'emploi des Québécois (34 705 \$). En conséquence, le rapport des revenus féminin et masculin ne se situe qu'à 57,7 % dans la région, alors qu'il atteint 67,1 % au Québec.

De 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté plus lentement que celui des Québécoises (30,8 % c. 33,6 %).

C'est dans Maria-Chapdelaine que les travailleuses tirent de leur emploi le revenu moyen le plus bas (16 522 \$), alors qu'à l'inverse, on trouve le meilleur revenu moyen d'emploi féminin dans Le Fjord-du-Saguenay (20 770 \$), qui demeure tout de même inférieur à celui du Québec.

Maria-Chapdelaine affiche aussi le plus important écart entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes ne touchant que 52,6 % du revenu des hommes. La plus faible différence se remarque dans Le Fjord-du-Saguenay où les femmes obtiennent 58,3 % du revenu masculin, un écart qui demeure nettement plus substantiel qu'au Québec.

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

Les revenus moyens totaux des femmes (17 374 \$) et des hommes (32 105 \$) de la région sont inférieurs à ceux du Québec (respectivement 21 286 \$ et 33 117 \$).

En conséquence, le revenu moyen total des femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean représente seulement 81,6 % de celui des Québécoises et 54,1 % du revenu moyen des hommes de la région. On remarquera que ces écarts sont plus prononcés que dans le cas des revenus d'emploi.

De 1996 à 2001, le revenu moyen total des femmes de la région a augmenté beaucoup moins que celui des Québécoises, soit 15,8 % comparativement à 19,3 %. De 1991 à 1996, la progression avait aussi été moins rapide dans la région qu'au Québec (3,8 % c. 8 %).

Deux fois plus de femmes que d'hommes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne touchent aucun revenu (11,6 % c. 5,6 %). Cette situation est également nettement plus répandue chez les femmes de la région que chez les Québécoises (7,1 %).

Tout de même, de 1996 à 2001, la part des femmes sans revenu a diminué davantage dans la région qu'au Québec (- 9,9 points c. - 5,5 points).

Parmi les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui touchent un revenu, 60,2 % reçoivent moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. Soulignons que de 1996 à 2001, la part des femmes de la région dans cette situation a reculé de 8,7 points, alors qu'au Québec la diminution a atteint 11,5 points.

Dans la région, la part des femmes ayant un revenu moyen total de plus de 35 000 \$ atteint 11,5 % en 2001, un gain de 1,8 points depuis 1996, alors qu'au Québec, avec une augmentation de 3,9 points de 1996 à 2001, la proportion des femmes dans cette catégorie de revenu atteint 16,7 %.

(Voir tableau 14 en annexe)

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Aucune donnée plus récente que celles fournies par l'Enquête Santé Québec 1997-1998 n'étant disponible, nous ne pouvons pour l'instant mesurer s'il y a amélioration ou détérioration des indicateurs mesurant la santé des femmes par rapport à ce qui était présenté dans l'avis régional.

➤ Les jeunes filles

Dans la poursuite d'une enquête réalisée en 1997 sur les habitudes de vie des jeunes des écoles secondaires du Saguenay-Lac Saint-Jean et à laquelle nous faisons référence dans notre avis⁴, le groupe ÉCOBES a refait une enquête en 2002 avec une nouvelle cohorte d'étudiantes et d'étudiants. Le document présentant les faits saillants de cette enquête, l'état des principales différences observées entre les deux enquêtes ainsi que les nouvelles problématiques documentées⁵ est disponible sur le site Internet du Cégep de Jonquière. Dans cette présentation, les informations sont traitées pour les sexes réunis.

Cependant, au cours du printemps 2004, ÉCOBES publiera une recherche détaillée dont les données et les analyses sont ventilées selon le sexe et qui couvrira quatre aspects particuliers de l'enquête : les aspirations scolaires, les aspirations professionnelles, le désir d'enracinement régional et l'estime de soi où sera traitée notamment la satisfaction de l'image corporelle.

6.2 VIOLENCE

En 2001, au Québec, les femmes victimes de violence conjugale comptaient pour 39 % de l'ensemble des victimes des crimes contre la personne dénoncés aux policiers, une proportion semblable à celle enregistrée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit 40 %⁶.

La proportion régionale de femmes parmi les victimes de violence conjugale était de 83,8 % soit 361 femmes, un pourcentage légèrement inférieur à celui du Québec (84,6 %). Dans une plus forte proportion qu'au Québec, les femmes victimes de violence étaient les ex-conjointes des auteurs présumés (54 % c. 41,6 %).

⁴ GROUPE ÉCOBES. *Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire*, [Suzanne Veillette et autres], Cégep de Jonquière, 1998.

⁵ GROUPE ÉCOBES. *Faits saillants. Comparaison des principaux résultats de deux enquêtes régionales auprès des élèves du secondaire (1997 et 2002). Série Enquête régionale 2002 : Les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Qui sont-ils? Que font-ils?* [M. Gaudreault, S. Veillette et M. Perron], Cégep de Jonquière, Jonquière, 2003.

⁶ Ministère de la Sécurité publique. *Violence conjugale, Statistiques 2001, Québec 2002*, adresse Web (consultée en janvier 2004) : <http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/>.

Sur le plan de l'âge, comme dans toutes les régions du Québec, les femmes de 25 à 39 ans ont été le plus souvent victimes de violence conjugale.

Les voies de fait sont la catégorie d'infraction la plus souvent signalée par les femmes, bien qu'en proportion inférieure à l'ensemble du Québec (55,7 % c. 67,6 %). Cependant, c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'on remarque la plus forte proportion de victimes de harcèlement criminel chez les femmes, soit 19,7 % c. 10,1 % au Québec.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait partie des régions où les dossiers classés par les policiers font le moins souvent l'objet d'une mise en accusation (67,7 % c. 82,3 % au Québec).

➤ Les ressources

Du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, les six maisons d'hébergement de la région ont accueilli 729 femmes et 317 enfants, dont la durée moyenne de séjour a été de 25 jours.

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC-MV) a ouvert, pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, 486 dossiers nécessitant un suivi, dont 348 (71,6 %) provenaient de demandes faites par des femmes. Pour la même période, le CAVAC a répondu à 2 114 demandes d'aide ponctuelle ne nécessitant pas l'ouverture d'un dossier, dont 68 % faites par des femmes.

Dans cette même année, le CAVAC-MV a pu consolider sa présence au Lac-Saint-Jean, avec un point de service permanent, techniquement bien installé au Palais de justice d'Alma, ainsi qu'une ligne sans frais pour les gens de Roberval, avec possibilité de rencontrer une intervenante au Palais de justice de cette ville dans de très courts délais⁷.

Les intervenantes du CALACS La Maison Isa, qui dessert le Saguenay, ont rencontré 138 femmes dont 111 faisaient une demande pour la première fois, entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003. Le nombre de rencontres individuelles est passé de 369 à 535 en un an et celui des interventions téléphonique est passé de 472 à 651 pour la même période, soit de 2001-2002 à 2002-2003. Heureusement, l'augmentation de la subvention reçue par le CALACS a permis l'embauche de deux nouvelles travailleuses et évité la constitution d'une liste d'attente⁸.

Le nouveau CALACS Entre elles, qui dessert le Lac-Saint-Jean depuis 2002, a quant à lui reçu 32 femmes et effectué 122 rencontres individuelles. Ses activités de promotion auprès des organismes du milieu ont été particulièrement nombreuses en 2002-2003. Le CALACS a rencontré 322 intervenantes et intervenants dans 71 organismes du Lac-Saint-Jean. Les activités de sensibilisation à la mission de l'organisme ont rejoint près de

⁷ Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). *Rapport statistique des types de crime du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*, juin 2003.

⁸ Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - La Maison ISA. *Rapport annuel d'activités, du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*, juin 2003.

700 personnes dont la majorité étaient des étudiantes et des étudiants de niveau secondaire⁹.

⁹ Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Entres Elles. *Rapport annuel d'activités, du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*, Roberval, juin 2003.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Il nous a semblé intéressant, dans cette nouvelle compilation sur la présence des femmes, d'inclure de nouveaux lieux où se prennent des décisions ayant des incidences sur le développement de la région : cégeps, université, Conseil régional de la culture, Unité régionale des loisirs et sports, Conseil du loisir scientifique, Regroupement-Action-Jeunesse, Conseil régional de l'environnement, Fédération des caisses populaires et certains syndicats.

Nous pouvons constater que, hormis dans les instances où le gouvernement a reconnu l'importance d'une participation paritaire des femmes dans ses nominations (CRPMT) ou dans ceux où une législation imposait cette parité (RRSSS), c'est encore dans les organisations où traditionnellement elles se sont impliquées (santé et éducation) que les femmes sont les plus présentes.

La région fait bonne figure au chapitre de la présence des femmes en politique municipale et en politique scolaire par rapport à l'ensemble du Québec. Beaucoup de travail reste cependant à faire pour augmenter la présence des femmes dans les mairies. Cette augmentation revêt une importance particulière si l'on considère que la Conférence régionale des élus (CRÉ), qui a remplacé le CRCD le 1^{er} avril 2004, réserve plus des 2/3 des sièges aux maires et mairesses. Actuellement, 6,7 % des 15 sièges réservés aux élu-e-s sont occupés par des femmes, alors que c'est le cas de 50 % des deux sièges destinés à la société civile. Cette situation pourrait être appelée à évoluer au cours des prochaines semaines¹⁰.

L'outil qu'est la Politique régionale d'équité de représentation hommes/femmes, *Nous enrichir mutuellement de nos différences*, produit par la corporation Femmes et développement régional 02, commence à porter ses fruits et contribue à la sensibilisation des partenaires régionaux sur l'importance de viser l'égalité entre les femmes et les hommes. La plupart des organisations ont maintenu ou amélioré le pourcentage de participation des femmes à leur conseil d'administration, à l'exception de l'Association touristique régionale qui ne compte plus aucune femme.

On y voit là un indice que la vigilance est toujours de mise. Il faut continuer à inviter les femmes à manifester leur intérêt à participer au développement de la région et également inciter les organisations à intervenir en faveur de la parité.

¹⁰ Information en date du 12 mai 2004.

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

Deux ans après la publication de l'avis, la plupart des 39 recommandations ont reçu un suivi ou sinon une volonté de suivi, en raison d'un contexte régional particulièrement favorable. En effet, le dépôt de l'avis régional a coïncidé avec la mise en forme du plan d'action interministériel en matière de condition féminine de la CAR et du plan d'action gouvernement/milieu 2001-2006 découlant de la planification stratégique régionale et de l'entente cadre de développement.

Dans l'entente cadre de développement de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2001-2006, une des priorités s'appliquant à toutes les actions à mettre en place est libellée ainsi : « *En reconnaissant le principe d'égalité qu'elle sous-tend, contribuer à l'atteinte de l'équité entre les hommes et les femmes, de façon à permettre une participation pleine et entière des hommes et des femmes à toutes les activités de la vie économique, sociale et politique, et agir dans une approche concertée et solidaire, face aux problématiques particulières qui affectent directement les femmes de la région.* » Ainsi, toutes les actions inscrites dans le plan sont passées au filtre de cette priorité. Certaines des recommandations de notre avis sont réalisées à travers le plan d'action régional qui a été préparé à la fois par le CRCD et ses partenaires du milieu, et la CAR et ses ministères et organismes participants.

Le plan d'action réalisé par le comité interministériel en condition féminine de la CAR pour sa part, intègre à la fois le programme d'action 2000-2003 de la *Politique en matière de condition féminine*, le plan d'action relié à l'entente cadre et les propositions de l'entente spécifique en condition féminine.

Comme l'inscription d'une action en condition féminine dans l'un ou l'autre plan est le fruit d'un long travail d'information et de sensibilisation, et également de concertation de plusieurs partenaires, il est difficile d'affirmer que c'est essentiellement grâce aux recommandations contenues dans l'avis publié par le CSF que des actions ont été entreprises.

Les tableaux qui suivent présentent de façon succincte l'état d'avancement des travaux relatifs à chacune des recommandations lorsqu'il y a lieu, en précisant quels sont les partenaires qui ont ou qui devraient collaborer à la réalisation. Comme ce bilan est effectué dans la mouvance des changements de structures de développement régional, nous avons préféré conserver la dénomination de chaque organisation telle qu'inscrite dans l'avis.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Cible d'intervention 1 : Recueillir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour permettre l'analyse différenciée selon les sexes nécessaire à l'adaptation des politiques et programmes		
ISQ	1. Que l'ISQ soit mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs et, à ce titre, qu'il travaille de concert avec tous les ministères et organismes, publics ou parapublics, nationaux, régionaux ou locaux.	Sur le plan national, le CSF a adressé à plusieurs reprises des demandes à l'Institut de la statistique du Québec relativement à la nécessité d'avoir des données ventilées selon le sexe et disponibles dans tous les secteurs d'activité. La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.
MRég <i>Membres du Comité interministériel en condition féminine de la CAR, CRCD, CLD, CQDD.</i>	2. Que, conformément à son mandat de veiller à l'application, en région, de la cinquième orientation de la <i>Politique en matière de condition féminine</i> , le ministère des Régions s'assure de l'engagement de ses partenaires de la Conférence administrative régionale (CAR) dans la collecte de statistiques ventilées selon le sexe pour chaque territoire de MRC et qu'il signifie des attentes claires à ce sujet aux organismes dont il est responsable, soit le CRCD et les CLD. Pour ce faire, qu'il demande aux ministères et organismes d'inclure la variable sexe dans les indicateurs de base utilisés pour leurs travaux.	Via le Comité interministériel en condition féminine de la CAR, la sensibilisation est bien amorcée. Le MDERR signifie ses attentes aux CLD et au CRCD. Il sera important que la CRÉ reçoive également ce mandat.
CAR, CRCD, RRSSS	3. Que les instances régionales et locales du Saguenay–Lac-Saint-Jean adoptent les mesures pour ventiler les données selon le sexe lors de leur collecte de statistiques et pour faire les analyses différenciées selon les sexes (ADS) nécessaires tant à l'application du principe directeur sur l'égalité entre les sexes qu'à	La portion cueillette de données ventilées selon le sexe ne semble pas créer véritablement problème. La vigilance et les rappels sont quand même de mise. Il y a beaucoup de travail pédagogique à faire pour bien faire comprendre une démarche d'ADS.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	l'adaptation de leur action aux réalités propres aux femmes et aux hommes de la région. Pour ce faire, qu'elles intègrent à leurs indicateurs de base la variable sexe. Au besoin, qu'elles fassent appel aux ressources compétentes pour obtenir la formation pertinente.	E-Q a donné une formation sur l'ADS à tout son personnel. L'Agence prévoit en faire autant dans la prochaine année.
Cible d'intervention 2 : Analyser la situation des jeunes femmes de façon à être en mesure de mettre en place les moyens pour soutenir leur intégration socioprofessionnelle et leur participation sociale		
CRCD, RRSSS <i>MEQ, RAJ</i>	4. Compte tenu de la concentration de jeunes parmi la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, que le CRCD et la RRSSS utilisent les nombreuses informations recueillies à leur sujet dans la région pour dresser un portrait ventilé selon le sexe des adolescents et des jeunes adultes afin que ces instances soient en mesure d'effectuer une analyse différenciée selon les sexes de la situation de cette population, de discerner dans leurs plans d'action les besoins des unes et des autres et d'adapter leurs interventions en toute connaissance de cause.	Le RAJ a commencé ses portraits des jeunes au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il est plutôt timide dans ses données ventilées selon le sexe. Il ne prévoit pas faire d'actions ciblées à court terme. L'Agence est à faire un état de situation des interventions faites auprès des jeunes. Les jeunes filles ne sont vraiment identifiées que dans les thèmes qui les touchent au premier chef : <i>IVG, planning</i> . La recherche du groupe Écobes sur les aspirations des jeunes de la région, qui sera publiée au printemps 2004, sera un bel outil d'analyse.
CRCD <i>RAJ, ÉCOBES</i>	5. Que le CRCD et tous les partenaires régionaux qui se préoccupent de l'exode des jeunes tiennent compte des différences de motivations et de pratiques migratoires des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les mesures qu'ils élaboreront pour favoriser leur rétention ou leur retour dans la région.	En septembre 2003, le RAJ et ses partenaires jeunesse ont lancé la stratégie MigrAction qui vise à créer des conditions favorables à l'établissement des jeunes dans la région. Les actions sont générales et s'adressent indifféremment aux garçons et aux filles. Le groupe Écobes diffusera au printemps 2004 une recherche qui fait état des motivations des jeunes filles et des jeunes hommes à demeurer dans la région. Dossier à suivre.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
CRPMT, E-Q <i>Partenaires du réseau de l'éducation</i>	6. Que le CRPMT et la direction régionale d'Emploi-Québec s'assurent de la collaboration des partenaires du réseau de l'éducation pour réaliser une meilleure diffusion des perspectives professionnelles et des secteurs d'emploi prometteurs auprès tant des adultes en réorientation que des jeunes pour les inciter à s'établir dans la région ou pour convaincre celles et ceux qui ont quitté d'y revenir.	Les perspectives professionnelles 2003-2004 ont été présentées aux ressources externes de main-d'œuvre et le document a été diffusé à l'ensemble des partenaires.
CRPMT, CRCD, CRÉPAS <i>MEQ, E-Q</i>	7. Que le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS), le CRCD et le CRPMT, avec la collaboration des directions régionales du MEQ et d'Emploi-Québec, au cours de leurs travaux pour améliorer l'accès à l'éducation, accroître la persévérance scolaire et augmenter le taux de diplomation, prennent en considération les besoins spécifiques des jeunes femmes, notamment celles des villages excentriques et des quartiers urbains défavorisés, tant en vue d'améliorer leur rétention sur le territoire que de soutenir la poursuite de leurs études ou de les inciter à diversifier leurs choix professionnels.	Le CRÉPAS tient compte de la réalité des filles, mais n'envisage pas de cibler par des mesures spécifiques plus les filles que les garçons, et vice et versa. Il sera quand même vigilant quant à l'évolution dans les milieux à risque. Les résultats obtenus par le CRÉPAS sont exemplaires et témoignent d'une réussite scolaire accrue autant chez les filles que chez les garçons dans les deux dernières années. Cette recommandation est inscrite dans le <i>Plan d'action gouvernement/milieu 2001-2004</i>
UQAC	8. Que l'UQAC maintienne les services qu'elle offre par l'entremise de ses centres d'études pour favoriser l'accès aux études supérieures.	Ces services, qui relèvent du Service de formation continue de l'UQAC, ont été maintenus et même développés.
C.S., Cégep, UQAC <i>ATF</i>	9. Que les commissions scolaires, les cégeps et l'université se donnent une stratégie de promotion et un objectif numérique d'inscription des filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs de pointe de la région de façon à favoriser	Le Centre de formation professionnelle d'Alma, en collaboration avec Accès-Travail-Femmes, a mis sur pied un projet <i>Recruter autrement pour faire autrement</i> , dont l'objectif est d'accroître le nombre d'inscriptions et la diplomation des filles en formation non traditionnelle pour les secondaires

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	la diversification de leurs parcours scolaires et professionnels. Que, dans le cadre de projets pilotes, des institutions instaurent un programme d'accès à l'égalité en éducation pour permettre aux filles un accès équitable à certains secteurs prometteurs de formation.	<p>III-IV-V de la commission scolaire. Les résultats sont très positifs.</p> <p>L'activité <i>Filles et Sciences</i>, organisée par l'UQAC en collaboration avec ATF pour les jeunes filles, a été une réussite et devrait être répétée.</p> <p>La Commission scolaire de Jonquière a engagé une ressource pour favoriser le maintien des filles dans les programmes non traditionnels et faciliter leur intégration au marché du travail.</p> <p>Le Cégep de Chicoutimi a réalisé un projet pour adapter le matériel de recrutement et le rendre plus attractif pour les filles.</p> <p>Des projets de promotion se font dans les autres commissions scolaires, en collaboration également avec ATF (journées carrière, kiosques, ententes de services pour le support aux étudiantes, dîners conférences, etc.)</p>
MAPAQ <i>Syndicat des agricultrices</i>	10. Que, pour faire face à l'important problème de relève agricole de la région, la direction régionale du MAPAQ prévoie des mesures pour susciter et soutenir la relève agricole féminine dans les entreprises familiales.	<p>Le MAPAQ intervient en ce sens, en collaboration avec le Syndicat des agricultrices, pour faire de la promotion auprès des jeunes du secondaire.</p> <p>Il incite les producteurs à prévoir le transfert de leur entreprise et à identifier une relève potentielle, y compris féminine.</p> <p>Cette recommandation est intégrée dans le <i>Plan d'action gouvernement / milieu 2001-2004</i>.</p>
	11. Que la RRSSS utilise les résultats ventilés selon le sexe des enquêtes et recherches menées dans la région pour approfondir les problèmes de santé mentale des adolescents et des jeunes adultes en distinguant la réalité des filles et des garçons. À cet effet, qu'elle se	La RRSSS est à faire un état de situation des interventions faites auprès des jeunes par les différents organismes régionaux. Les jeunes filles ne sont vraiment identifiées que dans les thèmes qui les touchent au premier chef : IVG, <i>planning</i> .

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	penche sur les liens entre leur santé mentale, leur estime d'eux-mêmes et l'adoption de comportements à risque afin d'être en mesure de développer un modèle d'intervention intégrée. Qu'elle s'assure de la disponibilité tant des services requis pour faire face à ces problèmes, que de l'information sur les ressources existantes et qu'elle veille à l'arrimage entre ces ressources.	La recherche qu'Écobes rendra publique au printemps 2004 sera un atout pour documenter l'aspect de l'estime de soi des jeunes. Dossier à suivre.
RRSSS / DSP	12. Que la RRSSS veille au maintien, à l'amélioration et à la consolidation des services de planification des naissances (éducation sexuelle, contraception, infertilité et stérilisation) offerts dans la région et qu'elle s'assure que ces services promeuvent le partage des responsabilités entre les garçons et les filles en matière de contraception et des rapports amoureux égaux.	L'Agence est à faire un état de situation des interventions faites auprès des jeunes par les différents organismes régionaux. Les jeunes filles ne sont vraiment identifiées que dans les thèmes qui les touchent au premier chef : IVG, <i>planning</i> . Dossier à suivre.
Commission loisirs et sports	13. Que la Commission sectorielle sur les loisirs et les sports documente les différences dans les pratiques de l'activité physique chez les filles et les garçons, qu'elle développe une stratégie de promotion visant les filles et, au besoin, qu'elle veille à l'adaptation de l'offre de services en tenant compte des besoins propres à ces dernières.	Cette recommandation est intégrée dans le <i>Plan d'action gouvernement / milieu 2001-2004</i> . À suivre.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Cible d'intervention 3 : Améliorer la participation des femmes au développement des collectivités, notamment par leur intégration au marché du travail et par l'augmentation de leur représentation dans les lieux de pouvoir		
E-Q CRPMT CCMOF	14. Que, dans le cadre de la mise en œuvre de la <i>Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine</i> , Emploi-Québec accroisse sa connaissance de la main-d'œuvre féminine afin de s'assurer de l'adéquation des mesures proposées aux femmes. Pour ce faire, qu'il réalise notamment un bilan annuel de la participation des femmes aux mesures actives pour évaluer les causes et les conséquences de la répartition différente des hommes et des femmes dans ces mesures et, au besoin, qu'il revoit et réaligne les stratégies pour joindre et soutenir ces dernières. Qu'il se penche particulièrement sur l'application de la mesure <i>Subvention salariale</i> pour rééquilibrer la répartition des participantes entre l'entreprise privée, les organismes communautaires et l'économie sociale.	Sur une recommandation du Comité consultatif main-d'œuvre féminine du CRPMT, celui-ci a accepté d'engager un consultant pour réaliser une étude pour mieux comprendre le faible taux d'activité des femmes. La recherche et les recommandations seront publiés au printemps 2004. E-Q a veillé à informer le consultant de la recommandation et des travaux du CSF.
E-Q, MIC, MRST, MEQ C.S., Cégeps, Accès-Travail-Femmes	15. Pour accroître les conditions de succès de l'intégration au travail des filles et des femmes dans des professions ou métiers non traditionnels, que les directions régionales d'Emploi-Québec, du ministère de l'Industrie et du Commerce, du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et du ministère de l'Éducation ainsi que les commissions scolaires et les cégeps s'associent au groupe de femmes actif sur cette question pour développer des mesures d'accompagnement à l'intention des candidates et des entreprises qui les embauchent afin d'assurer un meilleur accueil et un bon soutien aux recrues	Beaucoup de travail a été entrepris via l'entente spécifique en condition féminine (Volet emploi non traditionnel). Ex : Services aux entreprises, aide au recrutement, adaptation des processus d'entrevue, rencontres et formations des étudiants et étudiantes pour faciliter l'intégration dans les équipes traditionnellement masculines.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
E-Q	16. Que la direction régionale d'Emploi-Québec se saisisse de l'ouverture créée par la <i>Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine</i> à l'endroit des femmes « sans chèque » pour leur favoriser l'accès à la formation de base et aux autres mesures actives en prévoyant à leur intention les mesures d'accompagnement nécessaires ainsi que le remboursement des frais supplémentaires attribuables à leur parcours.	Dans le cadre des projets de lutte à la pauvreté, des mesures ont été adoptées (entre autre, aide aux frais de garde, transport). Des mesures existent aussi dans le projet <i>Ma place au soleil</i> , pour les jeunes mères.
MIC MAPAQ <i>Syndicat des agricultrices Comité régional en entrepreneuriat féminin</i>	17. Que les directions régionales du MIC et du MAPAQ constituent des banques de données sur les femmes entrepreneures et sur les femmes agricultrices pour connaître leur situation, leurs difficultés et leurs stratégies gagnantes. Que ces informations visent à soutenir ces ministères ainsi que le CRCD et les CLD dans l'élaboration des mesures appropriées pour soutenir ces femmes, notamment dans l'utilisation du <i>Fonds destiné à l'entrepreneuriat féminin</i> .	Le MIC n'a pas constitué à proprement parler de banque, mais le travail nécessaire à l'établissement d'un nouveau fonds d'entrepreneuriat pour les femmes a permis de commencer l'exercice. Le Syndicat des agricultrices a complété une <i>Banque de talents</i> , qui répertorie l'ensemble des agricultrices de la région. Le Syndicat est soutenu par le MAPAQ. Le fond d'entrepreneuriat féminin, le RIF, a été créé le 31 mars 2003 et rendu public au cours de l'automne 2003. Il n'a pas inscrit cette action dans ses priorités.
MRÉG, E-Q CRCD CLD CLE	18. Que le ministère des Régions, dans le cadre des attentes annuelles qu'il fixe au CRCD et aux CLD, leur demande d'ajouter aux critères d'évaluation des projets qu'ils acceptent de financer, incluant ceux en économie sociale, les retombées prévues en matière de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes et de produire un bilan des résultats effectivement atteints. Que la direction régionale d'Emploi-Québec adopte une démarche semblable avec les CLE dans le cadre du Fonds de lutte à la pauvreté.	Dans ses attentes annuelles, le MDERR signifie au CRCD et aux CLD qu'ils doivent à la fois prendre en compte les besoins des femmes et établir des mécanismes pour assurer leur présence. Il n'y a aucune demande formelle pour que les rapports incluent les résultats effectifs de créations d'emploi ventilés selon le sexe. Le MDERR réfléchira à la possibilité de le demander de façon formelle. E-Q a fait la demande aux CLE.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
CRCD MRÉG CSF FDR-02	19. Que, conformément à la cinquième orientation de la <i>Politique en matière de condition féminine</i> , les décideuses et les décideurs régionaux et locaux s'engagent dans l'application de la politique régionale d'équité de représentation afin d'accroître la présence des femmes et de mieux tenir compte de leur vision et de leurs réalités dans les programmes et moyens d'action qu'ils développent.	Le CRCD s'est engagé à appliquer la politique d'équité. Il est assez fidèle à demander des noms de femmes pour combler des postes. La politique d'équité a été largement diffusée à l'ensemble des partenaires régionaux. Le plan d'action pour soutenir le travail de ces organisations n'a pas encore été appliqué.
Gouvernement région ?????	20. Que les partenaires régionaux, et notamment le CRCD et le ministère des Régions, conformément à l'axe de l'entente cadre visant l'amélioration des conditions de vie des personnes, reconnaissent l'apport indispensable des femmes et des domaines d'activité où elles sont traditionnellement actives. En conséquence, qu'ils étendent la notion de secteurs d'avenir aux activités socioculturelles et sociosanitaires essentielles à la vie régionale et qu'ils leur accordent un traitement en conséquence dans leurs plans d'action et dans la répartition des fonds dont ils disposent.	Plusieurs éléments se retrouvent à l'intérieur du <i>Plan d'action gouvernement / milieu 2001-2004</i> , auquel s'applique la priorité horizontale concernant la condition féminine. Dossier à suivre via les commissions sectorielles de la CRÉ et les comités de la CAR.
CRCD, MRÉG SEMO, MEQ, E-Q, MRCI, MFE	21. Que le CRCD et le ministère des Régions, dans le cadre de la mise en place de mesures visant l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes, s'assurent de la collaboration de la RRSSS, des municipalités ainsi que des directions régionales d'Emploi-Québec et du MRCI pour développer des moyens d'accueil et de soutien tenant compte de la spécificité des femmes immigrantes.	Le MRCI a été très sensible à cette recommandation de notre avis et prévoit faire des rencontres avec le SEMO. L'entente spécifique sur l'immigration a été signée en 2003 – Elle prévoit des mesures particulières selon les différentes « clientèles » immigrantes. Le plan d'action prévoit faire des efforts particuliers pour l'intégration des femmes.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
CRCD (entente spécifique) <i>Comité régional en services de garde MEF</i>	22. Que le CRCD continue de travailler avec les organismes du milieu pour s'assurer que les services de garde mis sur pied à la suite de l'entente spécifique tiennent compte de la demande provenant des différentes parties du territoire et qu'il évalue les besoins liés aux divers horaires d'études ou de travail, dont ceux des agricultrices.	LE CRCD avait une ressource permanente qui s'occupait des dossiers de services de garde et qui travaillait en collaboration avec un comité régional en services de garde. On a amélioré l'offre de services sur le territoire. La difficulté de desserte persiste dans les services de garde en milieu scolaire. Même s'il y a régionalement une volonté manifeste d'offrir des services de garde correspondant à des besoins particuliers, le MFE n'a pas encore donné l'autorisation et les budgets pour les offrir. Une garderie a néanmoins commencé à offrir des services selon un horaire atypique.
MEF CRCD (entente spécifique) <i>Comité régional en services de garde</i>	23. Que le ministère de la Famille et de l'Enfance, avec la collaboration du CRCD, documente le partage des tâches parentales dans la région et qu'il utilise ce diagnostic pour concevoir et promouvoir les mesures de conciliation famille-travail appropriées tant aux personnes ayant des enfants qu'à celles qui s'occupent de parents vieillissants.	Un colloque régional sur le sujet est en préparation pour 2004, piloté par FDR 02. Une entente spécifique famille et enfance (suite à l'entente spécifique en service de garde) est en négociation. Un plan concerté régional est en préparation dans lequel il devrait y avoir un volet conciliation travail / famille.
CRCD, SITS, MRC, Municipalités	24. Que le CRCD, les MRC et les municipalités continuent de travailler avec les organismes du milieu à la recherche de solutions novatrices pour répondre aux besoins de transport collectif. Que ces efforts visent à faciliter l'accès tant à la formation et à l'emploi qu'aux soins et services dans le contexte du virage ambulatoire et du maintien à domicile des personnes âgées.	Cette recommandation est intégrée dans le <i>Plan d'action gouvernement / milieu 2001-2004</i> .
MTQ	25. Que le ministère des Transports envisage de rendre récurrentes les subventions accordées pour le démarrage et le soutien de projets de transport collectif.	Le MTQ a annoncé qu'il soutiendrait à plus long terme la mise sur pied de projets de transport collectif.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Cible d'intervention 4 : Tenir compte des caractéristiques des femmes défavorisées lors de la détermination et de la mise en œuvre des moyens pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion		
Tous les membres de la Commission sectorielle de développement social (CRCD)	26. Que la Commission sectorielle de développement social, dans sa recherche de solutions pour combattre la pauvreté, la violence et l'exclusion sociale, recoure à l'Indice de santé sociale élaboré par Développement des ressources humaines Canada pour prendre la mesure la plus complète possible de la pauvreté au Saguenay-Lac-Saint-Jean en faisant ressortir comment les différentes composantes de ce phénomène s'amplifient du fait de leur interaction et du sexe des personnes touchées. Qu'elle se penche avec une attention particulière sur la situation des personnes vivant seules ainsi que des femmes autochtones, immigrantes et handicapées, notamment pour développer à leur intention une stratégie de promotion des services qui leur sont destinés.	La Commission a inclus notre recommandation dans le <i>plan d'action gouvernement / milieu 2001-2004</i> . C'est avec l'application du plan d'action qui sera évalué au cours de l'année 2003-2004 qu'on pourra réellement mesurer les efforts.
RRSSS CACVF CRCD <i>Table régionale de concertation des aîné(e)s</i>	27. Que la RRSSS, dresse un portrait des femmes et des hommes âgés, en associant le CRCD, et notamment la Table régionale de concertation des aîné(e)s, à la détermination des aspects à considérer, afin que ces instances puissent effectuer une analyse différenciée selon les sexes de la situation de la population aînée et de l'organisation des services à son intention. Que ce portrait permette également de discerner, parmi les 65 ans et plus, les différents groupes d'âge et de cerner l'ampleur des migrations des personnes âgées et les motivations sur lesquelles elles reposent.	Le CACVF de la Régie a apporté sa contribution en mettant en lumière la réalité des femmes âgées.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
E-Q RRSSS CCMOF <i>Centres de femmes</i>	28. Que, dans le cadre de l'application de la <i>Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine</i> , la direction régionale d'Emploi-Québec sollicite la collaboration de la RRSSS et des centres de femmes pour mieux cerner la réalité des femmes défavorisées afin de tenir compte de leur potentiel et des obstacles à leur intégration dans les mesures d'insertion sociale ou de préparation à l'emploi conçues à leur intention. Qu'elle s'assure de la répartition de ces activités en fonction des besoins des différents territoires et qu'elle contribue à la consolidation des organismes offrant aux femmes en difficulté de tels services. Qu'une attention particulière soit accordée aux femmes handicapées.	Le portrait de la main-d'œuvre féminine réalisé par E-Q donnera des indices pour mettre en place des mesures spécifiques. Le plan d'action de la Commission du développement social du CRCD, intégré au <i>Plan d'action gouvernement / milieu 2001-2004</i> ainsi que le plan du Comité interministériel en condition féminine de la CAR devraient également éclairer la situation. On peut imaginer que la mise en place de la <i>Stratégie de lutte à la pauvreté</i> sera aussi un levier pour la mise en place de mesures.
MAMM	29. Que le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) étende à l'ensemble des municipalités les dispositions de la Loi 170 prévoyant l'obligation des municipalités de consacrer des fonds au logement social. Qu'à cet effet, la formule coopérative soit promue et soutenue.	Ce sont les MRC qui ont la responsabilité du dossier du logement social (en vertu du projet de loi 77-2003). Un dossier à suivre.
Cible d'intervention 5 : Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent		
RRSSS	30. Que la RRSSS utilise les données ventilées selon le sexe qu'elle recueille pour faire une analyse différenciée selon les sexes qui serve à la planification, la conception, la dispensation et l'évaluation des interventions du réseau sociosanitaire, notamment dans le cadre du plan régional de lutte contre le cancer et des campagnes visant à contrer les comportements à	La RRSSS dit comprendre ce qu'est l'ADS, se propose de l'utiliser, et pour ce faire, prévoit former ses professionnel-le-s.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	risque et les habitudes de vie délétères. Qu'elle tienne également compte des facteurs relatifs à l'âge et aux conditions socioéconomiques.	
RRSSS <i>PQDCS</i>	31. Que la RRSSS se penche sur les facteurs susceptibles d'expliquer la surincidence du cancer du sein dans la région et qu'elle intensifie ses efforts de promotion auprès des femmes et des professionnelles et professionnels de la santé pour améliorer le dépistage et la prévention de cette maladie.	La DSP est à examiner le problème. Il semble que la réponse des femmes au PQDCS est au-delà des espoirs et que l'on détecte beaucoup d'anomalies ce qui permet d'agir rapidement.
RRSSS <i>Centres de femmes CACVF</i>	32. Que la RRSSS documente et prenne en considération la situation différente des hommes et des femmes en matière de santé mentale et de toxicomanies, tant pour déterminer les besoins et attribuer les ressources que pour orienter la formation et les interventions dans ces domaines. Pour ce faire, qu'elle développe sa collaboration avec les centres de femmes de la région qui constituent de précieuses ressources en matière de santé mentale féminine et qui, par surcroît, travaillent dans une perspective d'appropriation des pouvoirs et d'accession à l'autonomie sur laquelle la RRSSS a fondé le PROS en santé mentale.	Aucun arrimage des organisations partenaires n'a été réalisé dans la dernière année.
RRSSS Commission sectorielle de développement social	33. Que la RRSSS et la Commission sectorielle de développement social documentent les liens entre, d'une part, détresse psychologique, toxicomanie et violence et, d'autre part, pauvreté, santé mentale et adoption de comportements à risque afin de développer une approche globale et intégrée auprès des femmes qui cumulent ces problématiques.	Aucun suivi n'a été accordé à cette recommandation.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
RRSSS <i>Maisons d'hébergement / CALACS / Centres de femmes</i>	34. Que la RRSSS s'assure que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, le CALACS et les centres de femmes disposent des ressources financières leur permettant de consolider les services existants et de bien répondre à tous les aspects de leur mandat, soit tant les suivis personnalisés que la prévention et la sensibilisation ou les actions de revendications des droits des victimes et ce, sans que les femmes aient à subir de délais.	À la suite de la Marche des femmes, la RRSSS a ajouté un montant récurrent d'un demi million de dollars pour hausser le budget des quatre centres de femmes, des six maisons d'hébergement et du CALACS du Saguenay. Les centres de femmes, mais surtout les maisons d'hébergement qui fonctionnent 7/7 et 24/24, estiment que ce n'est pas suffisant. Un nouveau CALACS a été créé au Lac-Saint-Jean.
Tables de concertation régionale et locales en violence conjugale et agression à caractère sexuel	35. Que les tables de concertation régionale et locales en violence conjugale et en agression à caractère sexuel se penchent sur les taux régionaux moindres de classement des dossiers et de mise en accusation à la suite de plaintes en violence sexuelle.	La Table de Chicoutimi a fait un réel travail d'analyse de cette recommandation. Elle compte faire des recommandations à la Sûreté du Québec, au Procureur de la couronne et éventuellement à la Sûreté municipale au cours de l'année 2004. La Table de Chicoutimi a rencontré un procureur sur ce sujet.
MJ MSP	36. Que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique évaluent les causes et les conséquences des moindres taux de mise en accusation et de classement de dossiers à la suite de plaintes de violence sexuelle au Saguenay-Lac-Saint-Jean et qu'ils considèrent notamment l'impact de l'absence de représentantes ou de représentants du Procureur de la Couronne aux tables de concertation.	Les tables continuent d'insister pour qu'il y ait une présence de représentant ou représentante du Procureur de la Couronne.
Table locale du Domaine-du-Roy CSSS de Mashteuiatsh <i>Maison d'hébergement</i>	37. Que la table de concertation locale en violence conjugale et en agressions à caractère sexuel du Domaine-du-Roy, en collaboration avec le centre de santé et de services sociaux de Mashteuiatsh, examine la situation des femmes autochtones victimes de	Ce sont surtout la maison d'hébergement et le CALACS qui ont des rapports privilégiés avec le CSSS de Mashteuiatsh. Les contacts se font au besoin, de façon ponctuelle, mais sur une base régulière. Une personne du CSSS de Mashteuiatsh siège à la Table locale.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
CALACS	la situation des femmes autochtones victimes de violence et évalue les ressources à leur disposition et les stratégies de prévention qui seraient appropriées pour cette communauté.	siège à la Table locale.
RRSSS <i>Maisons d'hébergement</i> CALACS	38. Que la RRSSS prévoie, dans les fonds qu'elle accorde aux maisons d'hébergement qui accueillent des femmes autochtones et aux CALACS, les montants nécessaires pour permettre l'embauche d'une intervenante autochtone qui pourrait, notamment, faire de la prévention en matière de violence sexuelle auprès de la communauté.	<p>La RRSSS a accordé aux maisons d'hébergement, à partir d'une enveloppe provinciale, une subvention proportionnelle aux nombres de femmes autochtones qu'elles hébergent ou soutiennent (particulièrement pour la maison d'hébergement de Roberval qui soutient les femmes de Mashteuiatsh et d'Obéjiwan).</p> <p>Le montant n'est pas assez substantiel pour payer une intervenante autochtone.</p> <p>D'autre part, la maison d'hébergement engagerait peut-être une ressource autochtone, mais elle n'en est pas sûre, pas plus que le CALACS qui croit que les femmes autochtones vivant de la violence préféreraient rencontrer des non-autochtones, pour diverses raisons.</p> <p>Les maisons et le CALACS considèrent qu'ils ont développé une bonne expertise et peuvent compter sur le soutien du CSSS de Mashteuiatsh.</p>
MSSS MJ	39. Que les ministères de la Santé et des Services sociaux et de la Justice conçoivent et réalisent une campagne d'information à l'intention des membres de la communauté de Mashteuiatsh pour leur faire connaître les recours et les ressources d'aide pour les victimes de violence et leur famille (CAVAC, CALACS ou autres ressources parajudiciaires).	Le travail de conscientisation et d'information est effectué plutôt par le CAVAC, le CALACS et la maison d'hébergement.

CONCLUSION

Lors du dépôt de l'avis *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local au Saguenay-Lac-Saint-Jean* au printemps 2002, plusieurs des partenaires visés ont signifié leur intérêt à inscrire nos recommandations dans leur plan d'action et également à intensifier la concertation régionale avec des organismes et des ministères concernés. De grandes étapes ont donc été franchies en matière de concertation régionale pour le dossier de la condition féminine. Effectivement, par le biais du plan d'action de la planification stratégique régionale, du plan d'action du Comité interministériel en matière de condition féminine ou par la participation à l'entente spécifique en condition féminine, de nouvelles collaborations ont été développées.

Cependant, il faut noter que les bouleversements apportés par la réorganisation des ministères et des organismes de développement local et régional ainsi que de la santé et des services sociaux depuis le printemps 2003 ont ralenti les exercices de concertation dans la dernière année. Les bilans prévus n'ont pas été faits et les mécanismes de concertation mis en place au cours des dernières années sont en réévaluation, en même temps que les comités consultatifs en matière de condition féminine.

Les statistiques du recensement de 2001 nous indiquent une légère amélioration des indicateurs en ce qui concerne la scolarité, la participation au marché du travail, les revenus moyens d'emploi et les revenus totaux des femmes. Cependant, les écarts entre les hommes et les femmes de la région, sauf pour ce qui est de la scolarité, ainsi qu'entre les femmes de la région et celles de l'ensemble du Québec sont demeurés à toutes fins utiles les mêmes que ceux constatés en 1996.

Ainsi, pour ce qui est de la participation au marché du travail, les femmes de la région ont vu leur taux d'activité passer de 47 % à 49,8 % entre 1996 et 2001. Cependant, l'écart, qui était de 7,6 points entre le taux d'activité des Québécoises et celui des femmes de la région en 1996, est de 7,9 points en 2001. Et la différence entre les femmes et les hommes de la région, qui atteignait 21,2 points, est maintenant de 18,3 points. Ce sont les femmes de 20 à 29 ans qui entraînent une amélioration de la situation. De même, pour ce qui est du taux d'emploi, il est passé de 40,2 % à 43,6 % pour les femmes de la région, alors qu'il évoluait de 48,5 % à 53,2 % pour les Québécoises, maintenant ainsi l'écart. Entre les hommes et les femmes de la région, la différence ne s'est rétrécie que de 2,7 points.

Les revenus moyens d'emploi des femmes de la région et du Québec se sont améliorés de 1996 à 2001, mais l'écart des gains est encore de 1,6 point en faveur des Québécoises. Malgré l'augmentation sensible de leur scolarité, les femmes de la région qui gagnaient 55,4 % du revenu des hommes en 1996, n'en gagnent encore que 57,7 % en 2001. Même avec une légère amélioration, les écarts se sont quand même creusés entre les revenus moyens totaux des femmes de la région et ceux des Québécoises et encore plus entre ceux des femmes et des hommes de la région, toujours en défaveur des femmes de la région. Cette analyse milite en faveur de la reconduction pour les années à venir des recommandations contenues dans l'avis.

De même, après avoir exposé dans le document que de nombreux autres problèmes touchant les femmes persistent, il apparaît toujours aussi essentiel que les organismes de la région continuent de se pencher et d'agir sur la diversification des choix scolaires et de carrières des filles, l'exode des jeunes, l'offre des services publics (services de garde, logements et transport) et les déterminants de la santé physique et mentale des femmes et des jeunes filles.

Enfin, l'augmentation de la présence des femmes dans les lieux décisionnels de la région, en particulier en politique municipale, est également un enjeu majeur car des changements en profondeur ne pourront se produire que si les femmes sont présentes là où se prennent les décisions qui affectent leur avenir et celui de leur famille.

On doit veiller à ce que, dans la réorganisation politico-administrative actuelle, les acquis des femmes ne soient pas perdus, et que les exercices de décentralisation se traduisent par une prise en compte soutenue des travaux déjà réalisés par les groupes de femmes et leurs partenaires. Pour ce faire, on doit inviter le gouvernement du Québec à réitérer ses objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
0-14 ans	23 760	48,7	24 985	51,3	48 745	17,5
15-19 ans	10 430	48,4	11 105	51,6	21 535	7,7
20-24 ans	9 365	47,4	10 390	52,6	19 755	7,1
25-29 ans	7 205	49,5	7 350	50,5	14 555	5,2
30-34 ans	7 455	49,7	7 530	50,3	14 985	5,4
35-44 ans	24 490	50,2	24 320	49,8	48 810	17,5
45-54 ans	21 965	49,0	22 840	51,0	44 805	16,1
55-64 ans	15 170	50,8	14 695	49,2	29 865	10,7
65-69 ans	6 255	53,6	5 415	46,4	11 670	4,2
70-74 ans	5 530	56,1	4 325	43,9	9 855	3,5
75 ans et +	8 510	62,1	5 195	37,9	13 705	4,9
Le Domaine-du-Roy	16 455	50,1	16 380	49,9	32 840	100,0
0-14 ans	2 935	49,2	3 025	50,8	5 960	18,1
15-19 ans	1 345	49,1	1 395	50,9	2 740	8,3
20-24 ans	1 075	47,5	1 190	52,5	2 265	6,9
25-29 ans	845	50,1	840	49,9	1 685	5,1
30-34 ans	870	49,4	890	50,6	1 760	5,4
35-44 ans	2 815	49,5	2 875	50,5	5 690	17,3
45-54 ans	2 545	48,6	2 695	51,4	5 240	16,0
55-64 ans	1 775	50,5	1 740	49,5	3 515	10,7
65-69 ans	725	53,3	635	46,7	1 360	4,1
70-74 ans	600	55,0	490	45,0	1 090	3,3
75 ans et +	920	59,7	620	40,3	1 540	4,7
Maria-Chapdelaine	13 345	49,6	13 560	50,4	26 900	100,0
0-14 ans	2 405	48,8	2 525	51,2	4 930	18,3
15-19 ans	1 115	48,6	1 180	51,4	2 295	8,5
20-24 ans	930	46,9	1 055	53,1	1 985	7,4
25-29 ans	670	50,0	670	50,0	1 340	5,0
30-34 ans	655	47,8	715	52,2	1 370	5,1
35-44 ans	2 335	49,8	2 350	50,2	4 685	17,4

45-54 ans	2 025	48,4	2 160	51,6	4 185	15,6
55-64 ans	1 340	48,7	1 410	51,3	2 750	10,2
65-69 ans	555	51,2	530	48,8	1 085	4,0
70-74 ans	520	56,2	405	43,8	925	3,4
75 ans et +	800	58,6	565	41,4	1 365	5,1
Lac-Saint-Jean-Est	25 840	49,9	25 925	50,1	51 760	100,0
0-14 ans	4 570	49,1	4 735	50,9	9 305	18,0
15-19 ans	2 050	48,5	2 180	51,5	4 230	8,2
20-24 ans	1 730	47,1	1 940	52,9	3 670	7,1
25-29 ans	1 280	48,0	1 385	52,0	2 665	5,1
30-34 ans	1 330	48,8	1 395	51,2	2 725	5,3
35-44 ans	4 515	49,5	4 610	50,5	9 125	17,6
45-54 ans	3 865	48,9	4 040	51,1	7 905	15,3
55-64 ans	2 795	50,9	2 700	49,1	5 495	10,6
65-69 ans	1 215	53,9	1 040	46,1	2 255	4,4
70-74 ans	1 025	53,8	880	46,2	1 905	3,7
75 ans et +	1 455	58,9	1 015	41,1	2 470	4,8
Le Fjord-du-Saguenay	84 500	50,7	82 280	49,3	166 780	100,0
0-14 ans	13 850	48,5	14 700	51,5	28 550	17,1
15-19 ans	5 920	48,2	6 350	51,8	12 270	7,4
20-24 ans	5 630	47,6	6 205	52,4	11 835	7,1
25-29 ans	4 410	49,7	4 455	50,3	8 865	5,3
30-34 ans	4 600	50,4	4 530	49,6	9 130	5,5
35-44 ans	14 825	50,6	14 485	49,4	29 310	17,6
45-54 ans	13 530	49,2	13 945	50,8	27 475	16,5
55-64 ans	9 260	51,1	8 845	48,9	18 105	10,9
65-69 ans	3 760	53,9	3 210	46,1	6 970	4,2
70-74 ans	3 385	57,0	2 550	43,0	5 935	3,6
75 ans et +	5 335	64,0	2 995	36,0	8 330	5,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 130	845	1 985	56,9	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	51 660	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	40 225	77,9	932 225	73,5
1 enfant	16 530	41,1	377 290	40,5
2 enfants	16 615	41,3	393 080	42,2
3 enfants ou plus	7 055	17,5	161 850	17,4
Familles monoparentales	11 440	22,1	335 595	26,5
Chef féminin	8 835	77,2	267 570	79,7
1 enfant	5 825	65,9	167 550	62,6
2 enfants	2 340	26,5	75 930	28,4
3 enfants ou plus	665	7,5	24 085	9,0
Chef masculin	2 600	22,7	68 025	20,3
1 enfant	1 645	63,3	45 780	67,3
2 enfants	735	28,3	17 705	26,0
3 enfants ou plus	220	8,5	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	49,8	43,6	12,4	68,1	58,1	14,7
15-19 ans	31,9	22,8	28,4	37,8	28,1	25,4
20-29 ans	73,2	61,2	16,6	80,4	64,0	20,3
30-44 ans	73,6	65,9	10,5	91,7	79,6	13,3
45 ans et +	32,5	29,5	9,2	55,8	49,3	11,7
Le Domaine-du-Roy	51,5	45,4	11,8	68,6	57,0	16,9
15-19 ans	35,9	27,4	23,7	34,5	24,6	27,8
20-29 ans	70,1	57,9	17,4	83,1	67,4	18,9
30-44 ans	74,1	67,4	9,3	92,1	79,3	14,0
45 ans et +	34,9	32,0	8,9	57,4	47,7	17,1
Maria-Chapdelaine	47,3	41,2	12,9	67,1	54,6	18,6
15-19 ans	24,6	19,6	18,2	31,6	24,2	23,3
20-29 ans	69,9	57,6	17,5	81,0	60,6	25,5
30-44 ans	70,9	63,3	10,8	91,0	76,0	16,6
45 ans et +	32,0	28,2	11,5	55,2	46,0	16,7
Lac-Saint-Jean-Est	50,4	44,2	12,4	67,8	57,3	15,6
15-19 ans	28,9	21,0	27,4	39,4	29,3	25,6
20-29 ans	72,7	62,3	14,3	79,8	62,4	21,4
30-44 ans	76,4	68,3	10,5	91,6	77,7	15,2
45 ans et +	33,1	29,6	10,6	54,7	48,6	11,3
Le Fjord-du-Saguenay	49,7	43,5	12,4	68,3	59,2	13,3
15-19 ans	33,4	22,9	31,4	39,1	29,2	25,1
20-29 ans	74,5	62,0	16,9	80,0	64,4	19,4
30-44 ans	73,0	65,3	10,6	91,8	80,8	12,0
45 ans et +	32,0	29,3	8,5	55,9	50,4	9,9

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean								
15-19 ans	24,6	23,7	27,0	36,3	32,7	23,9	36,3	33,0
20-29 ans	54,3	56,7	60,1	63,6	66,1	66,5	70,3	64,1
30-44 ans	52,7	61,2	63,2	69,0	79,2	78,7	83,5	82,1
45 ans et +	25,1	25,9	31,1	28,1	50,6	48,5	53,4	49,1

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 810	64,4	20 375	35,6	67 985	87,0	10 145	13,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2001

	Saguenay–Lac-Saint-Jean				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	56 705	100,0	76 090	100,0	42,7	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	2 815	5,0	5 715	7,5	33,0	32,8
Affaires, finance et administration	14 055	24,8	4 945	6,5	74,0	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	1 555	2,7	1 275	1,7	54,9	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	11 420	20,1	3 030	4,0	79,0	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	1 080	1,9	650	0,9	62,4	64,1
Sciences naturelles et appliquées	1 145	2,0	5 715	7,5	16,7	21,9
Santé	5 545	9,8	1 540	2,0	78,3	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	635	1,1	640	0,8	49,8	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	2 115	3,7	250	0,3	89,4	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	1 535	2,7	470	0,6	76,6	78,3
Personnel de soutien des services de santé	1 250	2,2	185	0,2	87,1	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7 065	12,5	3 845	5,1	64,8	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	975	1,7	840	1,1	53,7	54,7
Personnel enseignant	3 800	6,7	2 350	3,1	61,8	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	2 300	4,1	645	0,8	78,1	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	1 120	2,0	865	1,1	56,4	53,1
Vente et services	19 200	33,9	13 370	17,6	58,9	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	660	1,2	445	0,6	59,7	49,8
Personnel de la vente et des services	12 320	21,7	9 555	12,6	56,3	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	4 565	8,1	1 515	2,0	75,1	62,3
Personnel des services de protection	340	0,6	1 740	2,3	16,3	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	1 320	2,3	125	0,2	91,3	90,4
Métiers, transports et machinerie	1 060	1,9	24 300	31,9	4,2	7,3
Primaire	895	1,6	5 100	6,7	14,9	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	655	1,2	1 910	2,5	25,5	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	65	0,1	2 475	3,3	2,6	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	155	0,3	720	0,9	17,7	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	875	1,5	8 395	11,0	9,4	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	2 935	5,2	2 305	3,0	56,0	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,5	1,6	4,0	4,0	3,4	3,5	5,3	5,6
Le Domaine-du-Roy	1,7	1,8	3,9	5,2	4,2	4,7	7,2	5,9
Maria-Chapdelaine	1,9	1,8	6,2	5,8	4,9	4,9	6,2	6,3
Lac-Saint-Jean-Est	1,5	1,8	4,4	3,8	3,2	4,0	5,7	7,0
Le Fjord-du-Saguenay	1,5	1,4	3,6	3,6	3,0	2,9	4,6	5,0

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post-secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Saguenay–Lac-Saint-Jean					
Femmes	15,5	36,4	39,2	8,9	100,0
15-19 ans	2,7	60,3	37,0	-	100,0
20-29 ans	2,9	18,7	63,5	15,0	100,0
30-44 ans	4,6	35,7	46,1	13,6	100,0
45-54 ans	9,4	40,4	41,4	8,8	100,0
55-64 ans	27,9	38,4	27,1	6,8	100,0
65 ans et +	50,2	33,5	14,1	2,2	100,0
Hommes	13,4	35,7	41,4	9,6	100,0
15-19 ans	6,0	67,7	26,2	0,1	100,0
20-29 ans	5,0	25,9	60,9	8,4	100,0
30-44 ans	4,7	33,3	49,6	12,4	100,0
45-54 ans	7,4	36,6	43,1	12,9	100,0
55-64 ans	23,1	33,0	31,7	12,4	100,0
65 ans et +	49,1	29,8	17,2	3,8	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.
- : Valeur zéro.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	49,8	43,7	12,4	68,1	58,1	14,7
Moins d'une 9^e année	11,9	9,2	22,4	31,0	22,6	27,0
15-19 ans	7,1	3,6	100,0	29,3	20,3	30,8
20-29 ans	35,1	17,0	48,5	66,1	47,2	29,4
30-44 ans	39,1	31,0	21,6	67,0	45,1	31,2
45 ans et +	8,6	6,9	18,9	24,2	18,0	25,6
9^e à 13^e année	39,6	33,4	15,5	63,3	52,3	17,3
15-19 ans	21,2	14,1	33,2	31,1	22,8	26,3
20-29 ans	50,2	37,7	25,2	76,5	59,2	22,3
30-44 ans	61,2	52,6	14,0	89,1	74,2	16,8
45 ans et +	31,7	28,1	11,4	57,9	49,9	13,6
Études postsecondaires partielles	66,8	59,2	11,4	80,5	69,5	13,7
15-19 ans	50,3	38,2	24,4	57,1	43,3	23,6
20-29 ans	77,6	65,9	14,9	82,7	66,2	20,3
30-44 ans	80,8	73,3	9,4	94,4	83,0	12,1
45 ans et +	50,4	46,9	7,4	70,3	63,6	9,4
Grade universitaire	82,9	76,9	7,2	84,5	80,3	5,0
15-19 ans	--	--	--	100,0*	100,0*	--
20-29 ans	91,0	77,7	13,9	83,3	72,0	12,4
30-44 ans	93,5	87,8	6,1	98,5	93,7	4,7
45 ans et +	64,3	62,0	4,2	74,6	73,0	2,5
Le Domaine-du-Roy	51,4	45,4	11,8	68,6	57,0	16,9
Moins d'une 9^e année	15,2	12,0	20,0	35,8	26,4	25,7
15-19 ans	16,7	16,7	--	29,4	17,6	60,0
20-29 ans	29,4	11,8	40,0	85,7	47,6	38,9
30-44 ans	37,5	27,1	27,8	74,0	56,0	27,0

45 ans et +	11,8	10,4	12,2	28,7	22,0	23,4
9^e à 13^e année	43,1	36,5	15,4	67,1	53,7	20,0
15-19 ans	26,8	18,3	31,8	28,9	18,9	34,5
20-29 ans	49,3	39,1	20,6	80,0	69,6	13,0
30-44 ans	63,2	54,7	13,3	89,9	72,9	19,0
45 ans et +	35,7	31,8	12,0	66,4	52,9	20,4
Études postsecondaires partielles	71,4	64,2	10,1	83,0	70,3	15,4
15-19 ans	52,1	44,7	14,3	50,7	42,5	13,5
20-29 ans	74,8	63,6	15,5	83,8	65,8	21,4
30-44 ans	83,9	77,9	7,6	95,4	83,4	11,7
45 ans et +	59,7	56,5	7,6	75,7	65,9	14,6
Grade universitaire	84,5	78,8	6,1	85,2	83,5	1,9
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	93,8	75,0	17,8	96,2	88,5	--
30-44 ans	93,4	92,3	2,4	100,0*	100,0*	--
45 ans et +	64,8	59,3	5,7	72,2	74,4	--

Maria-Chapdelaine	47,4	41,3	12,8	67,1	54,6	18,6
Moins d'une 9^e année	14,8	11,7	21,0	38,7	25,9	32,3
15-19 ans	--	--	--	31,2	12,5	40,0
20-29 ans	30,8	--	100,0*	69,2	50,0	33,3
30-44 ans	52,4	42,9	18,2	78,6	35,7	42,4
45 ans et +	10,1	8,4	16,7	32,5	23,3	28,3
9^e à 13^e année	41,9	35,4	15,1	65,6	52,4	20,0
15-19 ans	17,4	14,5	16,7	24,1	18,8	22,0
20-29 ans	40,4	35,1	17,4	76,9	59,6	21,3
30-44 ans	60,4	49,4	17,5	91,4	72,1	21,6
45 ans et +	38,9	33,7	13,4	64,7	53,6	17,6
Études postsecondaires partielles	65,8	58,3	11,6	80,8	67,4	16,7
15-19 ans	38,7	30,7	20,7	61,4	47,7	22,2
20-29 ans	75,4	61,8	18,0	83,1	60,5	29,6
30-44 ans	79,0	74,6	6,8	90,8	79,8	12,8
45 ans et +	52,4	48,6	10,1	70,2	62,2	10,2
Grade universitaire	83,0	77,3	6,0	90,8	87,7	2,5
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	85,7	14,3	100,0*	90,5	9,5
30-44 ans	95,6	92,6	6,2	101,9*	101,9*	--
45 ans et +	51,4	45,9	10,5	79,6	74,1	4,7

Lac-Saint-Jean-Est	50,4	44,2	12,4	67,8	57,3	15,5
Moins d'une 9^e année	12,5	10,1	19,0	29,5	22,2	25,0
15-19 ans	--	--	--	30,0	23,3	22,2
20-29 ans	43,5	34,8	20,0	61,4	45,5	22,2
30-44 ans	32,4	29,4	18,2	63,5	41,9	34,0
45 ans et +	8,9	7,3	17,6	21,9	16,7	22,1
9^e à 13^e année	42,6	35,5	16,5	64,6	54,0	16,3
15-19 ans	20,8	14,9	30,2	29,4	23,5	20,0
20-29 ans	49,6	35,4	26,8	75,5	57,7	22,9
30-44 ans	68,0	58,9	13,3	90,1	75,6	16,4
45 ans et +	34,4	28,9	15,4	58,8	51,3	12,4
Études postsecondaires partielles	67,6	60,6	10,4	81,1	68,5	15,5
15-19 ans	42,4	30,9	27,1	65,5	45,1	33,8
20-29 ans	78,2	70,2	9,9	83,2	65,5	21,8
30-44 ans	83,6	75,0	10,1	94,7	80,6	15,0
45 ans et +	52,5	49,2	7,0	70,4	63,6	9,2
Grade universitaire	80,6	73,9	8,3	87,0	80,9	7,0

15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	86,2	71,3	17,3	85,7	71,4	16,7
30-44 ans	95,1	89,5	5,9	100,0*	93,7	5,6
45 ans et +	57,0	57,0	3,3	76,7	73,8	5,3
Le Fjord-du-Saguenay	49,7	43,5	12,4	68,3	59,2	13,3
Moins d'une 9^e année	10,2	7,6	25,3	27,8	20,5	26,4
15-19 ans	7,7	--	100,0*	28,6	21,4	25,0
20-29 ans	34,1	14,6	57,1	62,9	47,2	28,6
30-44 ans	38,8	29,5	22,2	62,6	45,8	26,8
45 ans et +	7,4	5,7	22,7	21,2	15,6	26,7
9^e à 13^e année	37,5	31,8	15,3	61,6	51,5	16,4
15-19 ans	20,8	12,7	37,4	33,4	24,2	27,1
20-29 ans	52,0	38,5	26,6	76,0	57,3	24,5
30-44 ans	58,8	50,7	13,7	88,0	74,4	15,5
45 ans et +	29,1	26,3	9,5	54,8	48,3	11,7
Études postsecondaires partielles	65,9	58,1	11,9	79,9	69,9	12,5
15-19 ans	54,9	40,8	26,0	55,2	42,2	21,9
20-29 ans	78,3	65,9	15,6	82,3	67,3	18,3
30-44 ans	79,7	71,8	9,8	94,7	84,1	11,1
45 ans et +	48,3	44,8	7,2	69,5	63,5	8,6
Grade universitaire	83,3	77,3	7,2	83,4	79,1	5,1
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	91,0	79,2	12,3	79,4	68,1	13,6
30-44 ans	92,8	86,1	6,8	97,6	92,1	5,6
45 ans et +	66,9	64,7	3,8	74,0	72,5	2,0

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	19 792	34 312	57,7
Le Domaine-du-Roy	18 222	32 005	56,9
Maria-Chapdelaine	16 522	31 439	52,6
Lac-Saint-Jean-Est	19 223	33 119	58,0
Le Fjord-du-Saguenay	20 770	35 622	58,3

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	13 205	11,6	212 220	7,1
Moins de 9 999	39 140	34,4	832 815	27,8
10 000 à 19 999	29 420	25,8	797 565	26,6
20 000 à 34 999	19 020	16,7	655 480	21,8
35 000 à 59 999	10 925	9,6	396 510	13,2
60 000 et +	2 110	1,9	106 325	3,5
Revenu moyen	17 374 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	6 260	5,6	113 880	4,0
Moins de 9 999	20 610	18,5	516 025	18,2
10 000 à 19 999	18 080	16,2	513 380	18,1
20 000 à 34 999	24 775	22,2	684 550	24,2
35 000 à 59 999	28 965	25,9	667 065	23,6
60 000 et +	13 005	11,6	336 545	11,9
Revenu moyen	32 105 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2003

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	1	5	20,0	30,0
Fonction publique-cadres	18	96	18,8	28,0
Conférence administrative régionale	11	42	26,2	29,0
Mairies	7	48	14,6	11,0
Conseils municipaux	87	309	28,2	24,0
MRC (préfet)	-	4	-	12,0
Commissions scolaires				
– Assemblée des commissaires	51	79	64,6	53,0
– Présidence	3	4	75,0	42,0
Cégeps	26	72	36,1	36,0
Universités	2	14	14,3	27,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux				
– Conseil d'administration	6	12	50,0	46,0
– Forum de la population	8	14	57,1	52,0
Etablissements de la santé et des services	74	166	44,6	44,0
Conseil régional de concertation et de développement				
– Conseil d'administration	11	41	26,8	28,0
– Comité exécutif	5	14	35,7	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail	7	16	43,8	42,0
Association touristiques régionale	-	10	-	33,0
Conseil régional de la culture	5	15	33,3	41,0
Unité régionale des loisirs et sports	3	18	16,7	27,0
Conseil du loisir scientifique	4	7	57,1	41,0
Le Regroupement-Action-Jeunesse	6	19	31,6	53,0
Conseil régional de l'environnement	2	12	16,7	30,0
Fédération des caisses populaires	2	15	13,3	20,0
Syndicats				
– UPA	2	26	7,7	14,0
– FTQ	2	12	16,7	28,0
– CSN	4	11	36,4	42,0
Centres locaux de développement	19	81	23,5	27,0
– Lac-Saint-Jean-Est	6	23	26,1	
– Maria Chapdelaine	1	14	7,1	
– Le Domaine-du-Roy	2	18	11,1	
– Le Fjord-du-Saguenay	6	13	46,2	
– De Saguenay	4	13	30,8	

Source : Compilation effectuée par le bureau régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

- : Valeur 0

BIBLIOGRAPHIE

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC). *Rapport statistique des types de crime du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*, juin 2003.

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL - ENTRES ELLES. *Rapport annuel d'activités, du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*, Roberval, juin 2003.

CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL - LA MAISON ISA. *Rapport annuel d'activités, du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*, juin 2003.

EMPLOI-QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. *Bulletin régional du marché du travail Saguenay-Lac-Saint-Jean, troisième et quatrième trimestres 2002 et bilan 2002*, volume 23, numéro 2.

EMPLOI-QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. *Bulletin régional du marché du travail Saguenay-Lac-Saint-Jean, bilan 2001*, volume 22, numéro 2.

EMPLOI-QUÉBEC. *Le marché du travail dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Perspectives professionnelles 2002-2006, Information sur le marché du travail*.

GROUPE ÉCOBES. *Comparaison des principaux résultats de deux enquêtes régionales auprès des élèves du secondaire (1997 et 2002). Faits saillants. Série Enquête régionale 2002 : Les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Qui sont-ils ? Que font-ils ?*, [M. Gaudreault, S.Veillette et M. Perron], Cégep de Jonquière, 2003, 32 p.

GROUPE ÉCOBES. *Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire*, [Suzanne Veillette et autres], Cégep de Jonquière, 1998.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Violence conjugale, Statistiques 2001*, Québec, 2002, adresse Web : (consultée en janvier 2004) : <http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/>.